

BORNE ANTI-BÉLIER

Bornes de protection des commerces sensibles (centres commerciaux, banques, bijouteries) contre les casses à la voiture bélier. Permettent de se conformer aux critères des sociétés d'assurances.

- Hauteur totale : 1238mm (Ø160) ou 1265 mm (Ø 219mm) ou 1286 mm (Ø 273 mm).
- Hauteur hors sol conseillée : 800 mm
- Épaisseur du métal : 4 mm
- Tête Galbée.
- Finition galvanisé et/ou peint selon nos coloris.

Méthode de pose :

- Borne fournie vide avec un fer plat soudé à l'intérieur pour un positionnement aisé à l'aide d'un engin de levage.
- Remplir la borne de ferrailage puis de béton et ajouter la tête galbée qui sera scellée dans le béton par son crochet.

